

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 773

présenté par

Mme Blin, Mme Serre, Mme Audibert, Mme Trastour-Isnart, M. Benassaya, M. Meyer, M. Cattin,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Therry et M. Ravier

ARTICLE 1ER TER

I. – Compléter l’alinéa 4 par les mots :

« , journées nationales et cérémonies officielles ».

II. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 5, substituer à la première occurrence du mot :

« laïcité »

les mots :

« mentionné au premier alinéa du présent article ».

III. – En conséquence, à la dernière phrase du même alinéa, après le mot :

« laïcité »,

insérer les mots :

« , journées nationales et cérémonies officielles ».

IV. – En conséquence, compléter l’alinéa 6 par les mots :

« , journées nationales et cérémonies officielles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.